



LE GAR

Académie de Toulouse

Articulation du GAR

Un service articulé autour de 3 modules

Affectation de ressources numériques



Une interface unique pour l'affectation de toutes les ressources de l'établissement dans le respect des abonnements.

Accès aux ressources numériques



Une seule modalité d'accès aux ressources pour les élèves et les enseignants via les ENT avec les données filtrées et sécurisées par le GAR.

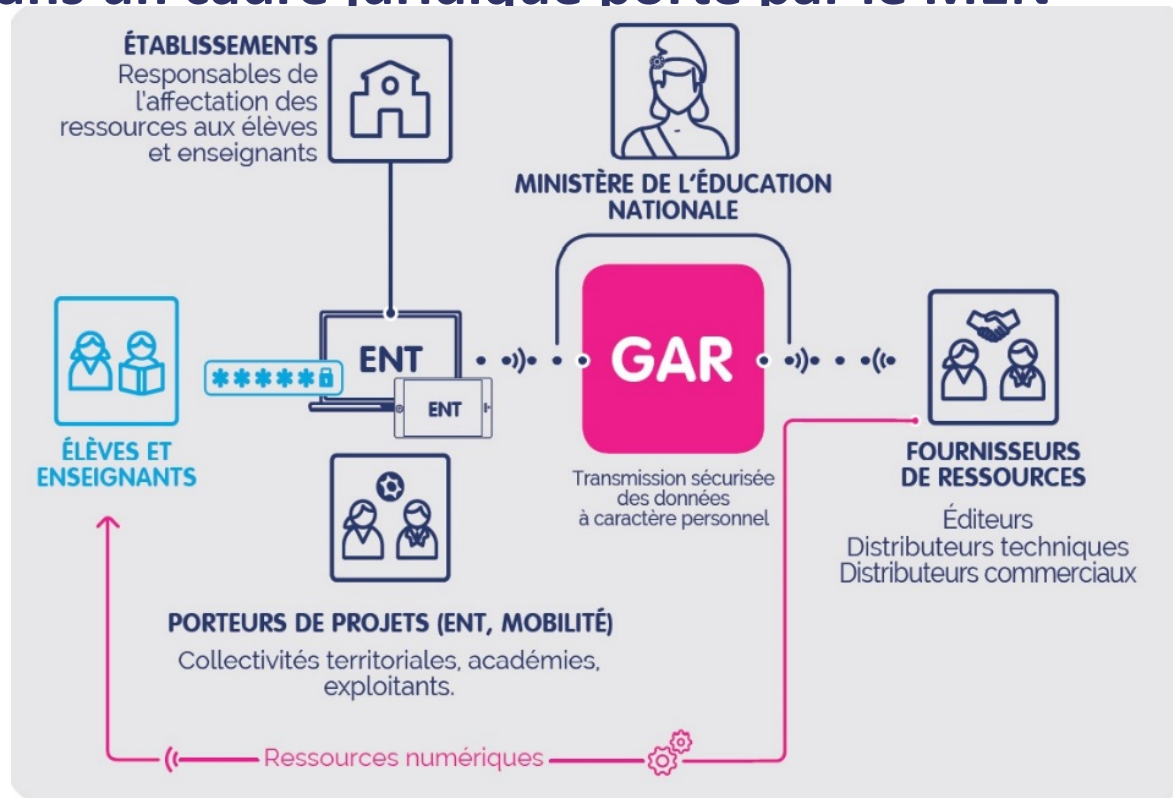
Statistiques d'utilisation



Permet de suivre l'utilisation des ressources et la qualité de service du GAR.

Les grands principes

Un facilitateur d'accès aux ressources numériques dans un cadre juridique porté par le MEN



OBJECTIFS

- Accompagner le développement des usages des ressources numériques.
- Garantir la protection des données à caractère personnel des élèves et des enseignants.

Le cadre de confiance

Une démarche volontaire qui implique l'adhésion à toutes les modalités et aux engagements du cadre de confiance.

*Être acteur du cadre de confiance GAR,
c'est s'engager collectivement à développer une
solution plus simple et fiable d'accès aux ressources
numériques.*

L'adhésion
une démarche
volontaire



Les bénéfices pour les acteurs

Établissements scolaires

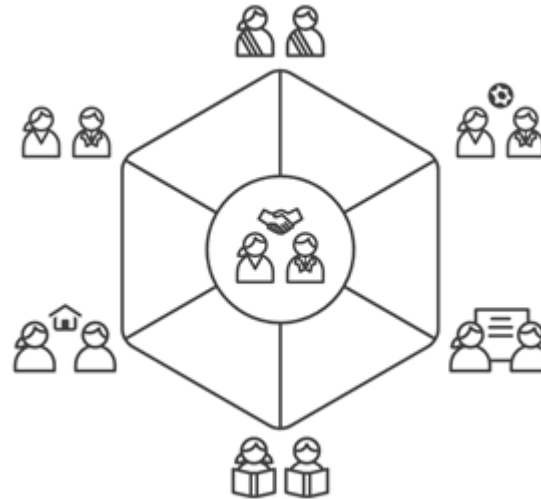
- Une simplification des procédures
- Une interface unique d'affectation de leurs ressources numériques en abonnement.
- Un point unique d'assistance
- De l'accompagnement et de la formation
- Un suivi de l'utilisation

Élèves et enseignants

- Une protection des données à caractère personnel
- Un point d'entrée unique vers les ressources
- Un accès transparent via leur ENT

Porteurs de projet ENT

- Un vecteur d'accroissement des usages des ressources numériques
- Une solution répondant aux exigences légales
- Une simplification des procédures pour les établissements
- Formations et services d'assistance



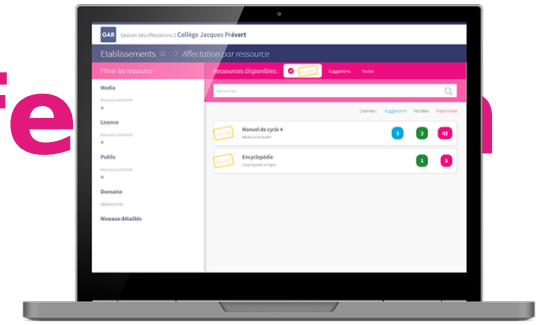
Fournisseurs de ressources

- Des ressources visibles et plus facilement accessibles
- Un point de contact unique vers tous les ENT
- Formations et services d'assistance

« Exploitants » ENT

- Un interlocuteur unique pour les accès aux ressources numériques
- Formations et services d'assistance

Responsable (délégué) affectation



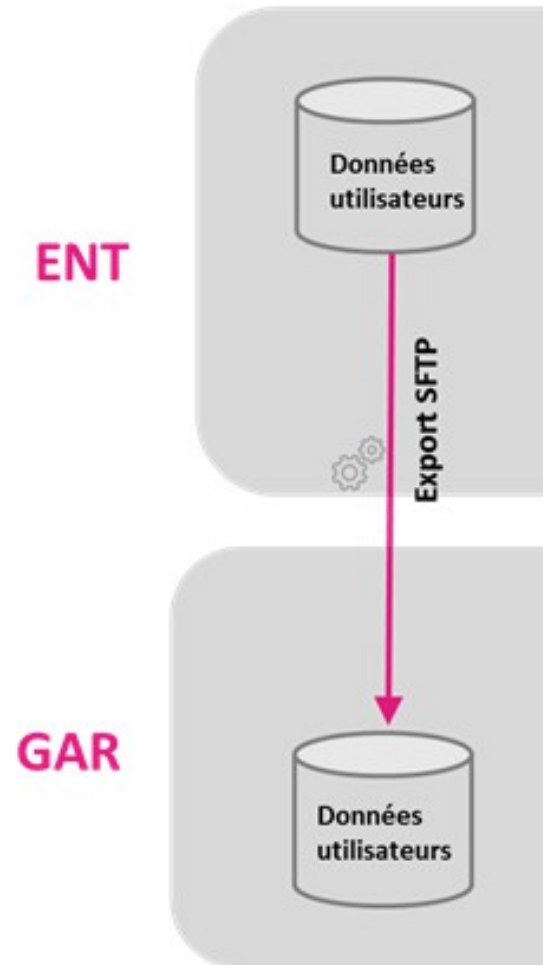
- Chaque projet ENT doit permettre d'identifier pour chaque établissement un/ou plusieurs responsables (délégué) d'affectation, que celui-ci ou ceux-ci exercent ou non dans l'établissement
 - L'utilisateur identifié comme responsable d'affectation d'un établissement accède à la console d'affectation depuis l'ENT
 - La liste des responsables d'affectation est fournie lors de l'export des données ENT vers le GAR
- La manière d'identifier le responsable d'affectation d'un établissement est libre : nouveau rôle, groupe, attribut de l'annuaire ENT...; elle peut être manuelle, semi-automatique (conseillé pour laisser le libre choix à l'établissement) ou automatique

L'affectation des ressources se fait sous la responsabilité du chef d'établissement.

Il est préconisé dans le 2nd degré de pouvoir désigner les documentalistes comme responsables délégués affectation.

Le principe de la délégation est le même que pour les autres applications du ministère : la délégation de droits donne les mêmes droits au responsable délégué affectation

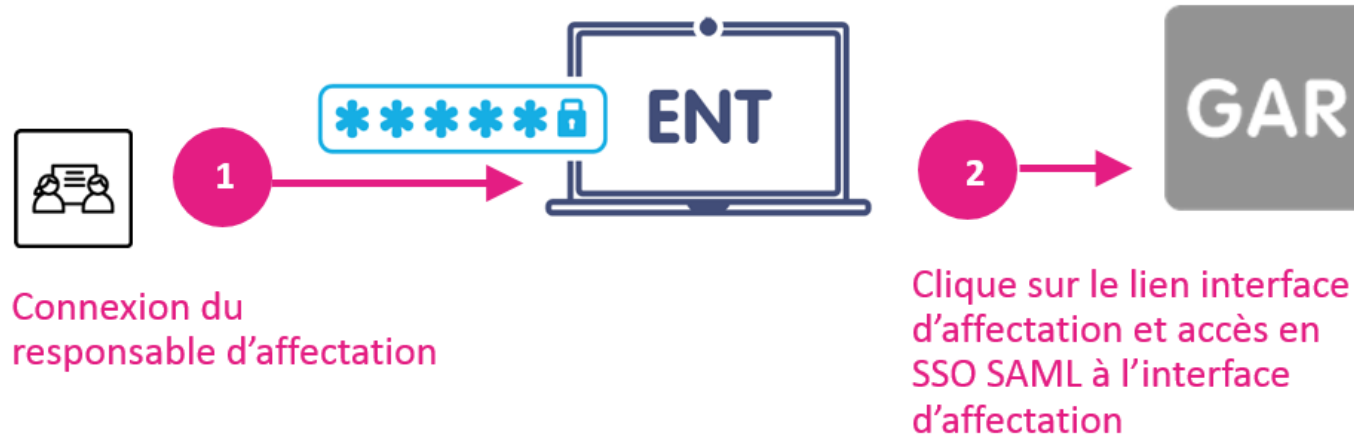
Transmission des données utilisateurs



Les projets ENT, qui s'accrochent au GAR, doivent mettre à disposition leurs données en mode complet (élèves, enseignants, groupes, établissements et responsables d'affectation) uniquement pour les établissements qui sont interfacés avec le GAR au fur et à mesure des déploiements envisagés.

La mise à disposition des données en mode complet se fait via le dépôt de fichiers sur un SFTP.

Accès à la console d'affectation



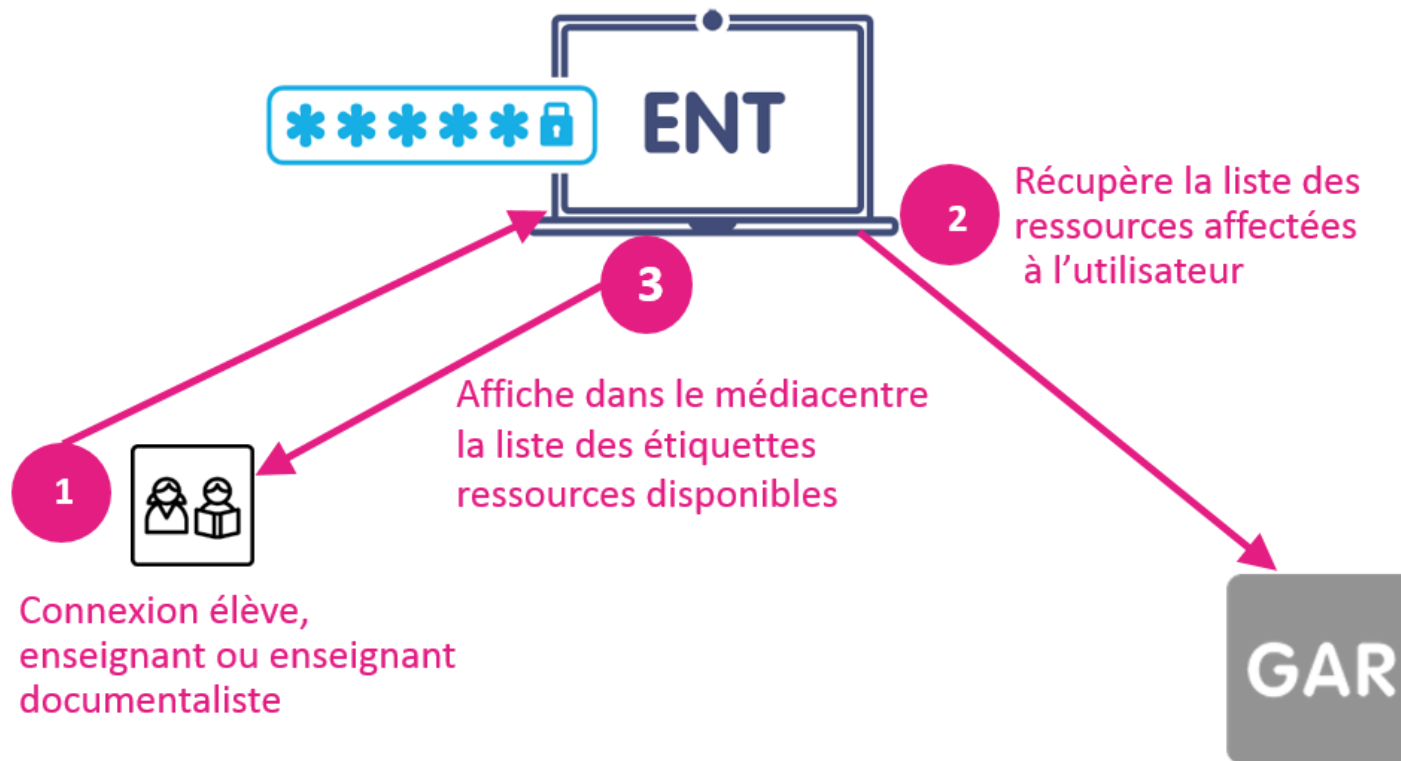
Lors de la connexion d'un responsable (délégué) affectation

- L'ENT affiche à l'utilisateur un lien par ex « affecter les ressources ».
- Le lien redirige vers la console d'affectation du GAR
- Le GAR vérifie les droits utilisateur

Le protocole d'authentification utilisé pour accéder à l'interface d'affectation est SAML 2.0 en mode « IdP-initiated ».

Le projet ENT tient le rôle de fournisseur d'identité et le module d'affectation celui de fournisseur de service.

Médiacentre



Lors de la connexion d'un élève ou d'un enseignant

- L'ENT affiche le médiacentre à l'utilisateur.
- Le projet ENT récupère la liste des étiquettes ressources des ressources qui ont été affectées à l'utilisateur
- Les liens vers les ressources sont affichées dans le médiacentre

Un Web service (ListeRessources) fourni par le GAR permet au projet ENT de demander la liste des ressources.

Une « étiquette ressource » décrit de façon standardisée la ressource. Le projet ENT peut alors utiliser ces étiquettes ressources pour alimenter le médiacentre de l'utilisateur. Les vignettes sont redimensionnées par le GAR et stockées dans le GAR.

Accès aux ressources

- **Les élèves et enseignants peuvent accéder à une ressource soit :**
 - en cliquant sur un lien depuis leur médiacentre ;
 - soit directement à partir de l'URL d'accès à la ressource par ex à partir du cahier de textes.
- **Lorsque le GAR reçoit une demande d'accès à une ressource, le GAR vérifie que l'utilisateur a bien les droits d'accès pour la ressource et redirige l'utilisateur vers la ressource**

Le protocole d'authentification utilisé pour accéder aux ressources est SAML 2.0 en mode « IdP-initiated ».

Le projet ENT tient le rôle de fournisseur d'identité et le module d'accès aux ressources du GAR de fournisseur de service.